

3 Bagatelle

44650 Corcoué sur Logne

02 40 31 15 98

ce.0442643j@ac-nantes.fr

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

MOYENNE SECTION

À la rentrée prochaine, votre enfant sera en Moyenne Section de Maternelle. Vous trouverez dans ce dossier diverses informations

Les fournitures scolaires :

Il est indispensable d'identifier le ou la propriétaire des fournitures.

Par conséquent, merci de **MARQUER LE PRÉNOM** de votre enfant **SUR CHACUN DE CES ÉLÉMENTS**

- ☒ Une boîte de mouchoirs en papier.
- ☒ Un gobelet.
- ☒ Un grand sac pour le transport des classeurs, couverture etc. à chaque fin de période scolaire.
- ☒ Une couverture qui reste à l'école tout le long de chaque période scolaire.
- ☒ Un sac qui restera au porte manteau avec des habits de rechange au complet (slip ou culotte, paire de chaussettes, tee-shirt, pull, pantalon, vieille paire de chaussures ou chaussons).
- ☒ Une paire de chaussons **qui tient bien aux pieds** votre enfant gardera ses chaussons toute la journée, hors temps de récréations et temps méridien) et **adapté à la pratique des activités physiques et sportives**.

Un temps d'accueil :

Vendredi 30 août, de 17h à 18h30, nous vous accueillerons avec votre enfant dans la classe ; Vous pourrez à cette occasion déposer les fournitures de votre enfant dans un grand sac marqué à son nom.

La sieste :

Les élèves de Moyenne Section font la sieste à partir de 13H (quand l'enfant déjeune à la cantine) et 13h35 (quand l'enfant déjeune à la maison). La sieste a lieu dans le dortoir lorsqu'il reste des places disponibles (car la priorité est aux élèves de Petite Section) et dans une salle de classe pour les autres enfants.

Elle est indispensable pour le bon équilibre de l'enfant. Cependant, rapidement ou progressivement dans l'année, certains enfants n'auront plus besoin de cette sieste. Ils disposeront alors d'un temps calme dans la classe.

Les jouets et doudous :

Les jouets personnels sont interdits car souvent source de conflits et accidents entre enfants.

Les doudous sont acceptés pour la sieste ainsi que les tétines. Celles-ci doivent être rangées dans une boîte marquée au nom de l'enfant et resteront dans le lit du dortoir. Aucune tétine ne transite entre la maison et l'école ou entre l'école et le périscolaire.

La restauration, le périscolaire et le car :

Si votre enfant déjeune à la cantine, va à la garderie ou prend le car le soir, vous devrez inscrire une croix dans les cases concernées du tableau plastifié à l'entrée de la classe ou si vous ne venez pas à l'école, nous donner ces informations par le biais du cahier de liaison de votre enfant.

Les horaires et les responsabilités :

Les enfants sont sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire et sous la responsabilité de la mairie pour les autres temps.

Temps scolaire : Le matin: de 8h35 à 12H05

L'après-midi: de 13H35 à 16h25.

Temps mairie/périscolaire : Avant 8H35 - de 12H05 à 13H35 - après 16H25.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	08h35-12h05	08h35-12h05	08h35-12h05	08h35-12h05
Pause méridienne	12h05-13h35	12h05-13h35	12h05-13h35	12h15-13h35

Assurance scolaire:

L'école souscrit chaque année une assurance scolaire couvrant les accidents survenus en milieu scolaire ou pendant les sorties régulières sur le temps scolaire.

Cependant, pour les sorties hors temps scolaire, l'assurance responsabilité civile avec mention individuelle accident est exigée. Elle est aussi fortement conseillée si l'enfant se fait mal tout seul.

Merci de fournir ce document dans les plus brefs délais sans quoi votre enfant ne pourra pas participer à certaines sorties.

NB : les documents demandés par la Mairie (cantine- périscolaire) ne concernent pas l'école et ne nous sont pas transmis par la municipalité.

Divers :

▫ Le Cahier de liaison : chaque jour, votre enfant repart avec le cahier de liaison qui sert d'outil de communication entre l'école et la famille en complément des informations qui transitent par E-PRIMO. (Il sera donc important d'activer son compte.). Vous devez le regarder chaque soir, signer chaque mot et le remettre dans le cartable de votre enfant. Sans signature de votre part nous ne sommes pas en mesure de savoir si vous avez eu l'information ou non. Chaque matin, l'enseignant regarde également le cahier de liaison.

Petit mot pour conclure :

L'école maternelle est une école bienveillante qui prend en compte la singularité de chacun.

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire (sieste, cantine...) afin d'adapter au mieux les apprentissages et le temps de l'enfant aux besoins de chacun.

Le rôle de l'école et de la famille est alors de lui permettre de progressivement s'investir et s'engager d'une manière dynamique dans son « métier » d'élève.

C'est pourquoi nous devons, ensemble, rester vigilants pour que l'année scolaire soit la mieux réussie possible.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant une excellente année scolaire et restons à votre écoute pour toute question ou information complémentaire.

Les enseignantes de Moyenne Section,